



Rapport d'audit du décret plastique n°2021-461 du 16 avril 2021

Choisir le type de visite : **Audit de renouvellement**

Ce rapport est destiné à :

FORBO SARLINO

Référence LRQA : FQA00002515
Dates d'audit : 17/11/2025
Site audité : Reims 51100, France
Equipe d'audit : Ahmed KHEDHER

Ce rapport a été présenté à et accepté par

Nom : Audrey CHAMPAUD

Fonction : Responsable environnement

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.

Sommaire

1.	Synthèse pour la direction.....	3
2.	Tableau des constats	4
3.	Détail des activités auditées et des constats d'audit.....	5
4.	Plan d'audit	6

1. Synthèse pour la direction

Objectifs de l'audit

Cet audit a été réalisé sur la base des objectifs suivants :

- vérification de la mise en œuvre effective et efficace des exigences du décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement ;
- suivi le cas échéant des constats antérieurs.

Conclusion

Au terme de cet audit, la mise en œuvre opérationnelle des dispositions définies par l'organisme est confirmée. La maîtrise des activités auditées permet de garantir la prise en compte des exigences du décret n°2021-461, et permet, à l'issue de cet audit, de recommander la délivrance d'une attestation Décret Plastique, pour le champ d'application suivant « Production et distribution de revêtements de sols PVC », sous réserve d'approbation en revue technique.

Forces

- Groupe FORBO SARLINO labellisé Ecovadis Silver
- Site certifié ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001, SA8000
- Démarche d'amélioration continue en lien avec le SMI
- Etat global de propreté du site
- Professionnalisme et implication des personnes auditées
- Formation et sensibilisation du personnel

Faiblesses

En lien avec la Non-conformité mineure émise :

- Absence de confinement de la poudre de PVC déposée dans 2 caisses palettes l'une vue en zone silo et l'autre en zone VM et le risque d'épandage lors du retournement dans la benne de la déchetterie.

Risques/Opportunités :

- La fiche technique du filtre géotextile n'identifie pas la grosseur des particules retenues, or les dimensions de la poudre PVC varie de 1 à 30 microns, une évaluation de la performance des filtres géotechniques mériterait d'être mise en œuvre pour s'assurer de leur efficacité au regard de la taille minimum de 10 microns du décret plastique.
- La trace de l'envoie du courrier au sujet de la demande de l'inspecteur Dréal du 25/06/24 d'alerter les livreurs des risques de pollutions de l'environnement lors du processus de dépôtage et de les sensibiliser aux bonnes pratiques lors de celui-ci mériterait d'être conservée.